

Paris, le 18 février 2010

Projet de Communiqué de Brigitte BOURGUIGNON  
Secrétaire nationale aux Sports

**Révision générale des politiques publiques (acte 2) :**  
**l'arrêt de mort de l'intervention de l'Etat en matière de service public du sport**

Un ensemble de fuites livre les conclusions d'un rapport produit au titre de la mission générale des politiques publiques et préconisant la disparition totale de l'intervention de l'Etat en matière de politique publique du sport. Les perspectives annoncées s'inscrivent dans la continuité d'une série des mesures mises en œuvre en application de la première phase de la RGPP :

- disparition des services déconcentrés de la jeunesse et des sports, organisation administrative issue du programme de la Résistance, fondée sur des logiques d'éducation populaire, de protection de la personne humaine et de développement du lien social ;
- fermeture (ou transfert imposé, à moyens réduits, à certaines collectivités) de 7 des 21 Centres Régionaux de l'Education Populaire et du Sport (CREPS) ; réduction du périmètre d'action des 14 CREPS restant au seul sport de haut niveau ;
- réduction, programmée jusqu'en 2012, du misérable budget de l'Etat dévolu au sport (moins de 0,2 % du budget de l'Etat... alors que le candidat SARKOZY avait promis 3 %) ;
- suppression d'emplois dans les services et établissements à un rythme effréné, nettement supérieur au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux imposé à l'ensemble des ministères ;
- amputation drastique des moyens dévolus à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage.

Après ce premier affaiblissement, le rapport Bocquet propose désormais de transférer une grande partie des missions et des emplois qui restaient au Ministère soit à une agence de gestion, soit au mouvement sportif.

Cette opération de désintégration radicale d'un petit ministère doté d'un minuscule budget ne permettra même pas de faire des économies budgétaires substantielles. Il s'agit là, à l'évidence, d'un ballon d'essai d'une stratégie destinée à être étendue et généralisée à d'autres structures ministérielles plus importantes.

Incidemment, cette évolution conduira les acteurs sociaux concernés, désormais privés d'un interlocuteur gouvernemental, à reporter leurs demandes d'interventions publiques sur les collectivités locales et territoriales... au moment même où la droite les prive d'une partie de leurs ressources.

Le Parti socialiste condamne avec la plus grande vigueur cette démarche de destruction systématique du service public du sport qui affaiblirait tous les aspects du fait sportif (du sport de haut niveau à l'accès aux pratiques pour le plus grand nombre) alors même que plusieurs contributions scientifiques, voire certains discours gouvernementaux, relèvent son utilité et son importance au service de politiques éducatives, sanitaires, culturelles et sociales.